

# Gestion commerciale : comment valoriser vos fichiers clients et prospects ?



## OBJECTIFS

Cette formation vise à mettre en avant les obligations pesant sur les entreprises pour le traitement des données personnelles de leurs clients et prospects mais également à exploiter les différentes possibilités d'utilisation et de valorisation de ces bases de données.

PARIS

12/11/2019

9h00-17h30

800 € HT par participant

Limité à 12 participants

Opérationnels, équipes marketing, responsables de traitements, DPO, RSI, juristes

## PROGRAMME

### INTRODUCTION

#### 1. Rappel du cadre juridique de la protection des données personnelles

- Définitions
- Principes de protection des données personnelles
- Obligations communes (tenue du registre, désignation d'un DPO, étude d'impact, violation de données, etc.)

#### 2. Obligations spécifiques liées aux bases de données clients et prospects

- L'actualisation des bases de données et le respect des durées de conservation
- Les règles liées à la prospection : information, consentement, droit d'opposition ... (L'opt-in et l'opt-out dans le CPCE et le futur Règlement e-Privacy)
- La conformité de vos outils en ligne : site internet et tunnel d'achat

#### 3. Valorisation des bases de données

- Privacy by design et by default : anticiper les cas de réutilisation des données
- Le profilage : les conditions de la prise de décision automatisée

#### 4. Les cookies

- Rappel du cadre juridique actuel
- Perspective d'évolution de la réglementation



## Formation

Titre de la formation	Date	Lieu
Gestion commerciale : comment valoriser vos fichiers clients et prospects ?	12 novembre 2019	Paris

## Responsable de l'inscription

Société /Organisme	Contact	Fonction	Adresse	Courriel

## Stagiaires

Nom	Prénom	Fonction	Courriel

## Facturation

Cout unitaire	Nombre de stagiaires	Cout Total	Nom et coordonnées de l'organisme prenant en charge les frais de formation
..... € HT		..... € HT	

## Conditions générales d'inscription

Les présentes conditions régissent les modalités d'inscription des stagiaires aux formations organisées par Delsol Avocats. Le Commanditaire reconnaît en avoir pris connaissance et les accepte. L'envoi du bulletin d'inscription vaut pré inscription. Dès réception du bulletin, une convention de formation sera adressée au Commanditaire. Les factures émises à l'issue de la formation sont payables par chèque ou virement dès réception. DELSOL Avocats se réserve le droit de modifier le lieu et la date de la formation en cas de besoin. Toute formation commencée sera due en totalité. Toute annulation doit être signifiée par écrit et nous parvenir plus de 10 jours avant le début de la formation. Les annulations intervenant après ce délai donneront lieu au versement d'une indemnité annulation correspondant à 40 % du montant total de la formation (non-imputable sur votre budget formation). Les stagiaires ont la possibilité de se faire remplacer à la formation à la condition d'en avertir Delsol Avocats préalablement par écrit. Les prix sont exprimés en euros et s'entendent HT. Lorsque le Commanditaire souhaite une prise en charge de tout ou partie des frais de formation par un organisme tiers, il se doit d'effectuer les obligations qui lui incombent à ce titre et reste en tout état de cause responsable du paiement des factures de DELSOL Avocats. Conformément au RGPD et à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et de portabilité des données personnelles vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que vos données personnelles fassent l'objet d'un traitement. Vous disposez enfin du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL si vous considérez que le traitement opéré par DELSOL Avocats constituerait une violation de vos données personnelles. Vous pouvez exercer vos droits auprès de DELSOL Avocats, par voie postale à l'adresse suivante : DELSOL Avocats, Département Sciences du vivant - 11 quai André Lassagne - 69001 LYON, ou par email à l'adresse suivante : [sciencesduvivant@delsolavocats.com](mailto:sciencesduvivant@delsolavocats.com).

